

# ANIMATEUR FEDERAL 1 EVEIL DE L'ENFANT

DATE: du 22 au 24 mai 2021 et les 5 et 6 juin 2021

LIEU: TOUL (54)

## Objectifs:

- Assister un animateur :
- Définir la démarche Eveil de l'Enfant
- Participer à une séance de préparation
- Animer une partie de la séance
- Animer une ou plusieurs situations pédagogiques







Retrouvez toutes les dates des prochaines formations sur notre site www.fscf.asso.fr

Révéler la passion qui vous anime.





#### Renseignements organisateur

FSCF – Comité Régional du Grand Est 27 rue des Juifs – 67000 STRASBOURG 03 88 21 29 82 – cr.grandest@fscf.asso.fr

### // Présentation

L'Éveil de l'Enfant propose un éventail d'activités variées pour le progrès de l'enfant, par les émotions éprouvées et par les types d'environnements rencontrés (espaces, gros modules, petits matériels, relation aux autres).

Cette activité sollicite **la motricité naturelle** de l'enfant de 2 à 6 ans et l'enrichit grâce à un environnement adapté, aménagé et attrayant. L'enfant pratique des activités athlétiques (courir, sauter, lancer), gymniques (se suspendre, rouler, se balancer), d'expressions (mimer, danser), des jeux collectifs (coopérer, construire) et des jeux d'opposition (lutter, s'affronter) sans spécialisation précoce.

Ces activités diverses conduisent l'enfant à une meilleure connaissance de son corps et de l'espace et l'accompagnent donc sur le chemin de l'autonomie.

### // Activité en chiffres

Le Comité Régional FSCF du Grand Est compte 35 sections d'associations Eveil de l'Enfant et plus de 1000 licenciés pratiquent cette activité dans la région.

### // Public concerné

Formation accessible à partir de 14 ans

#### **TARIFS**

En pension complète (repas et hébergement)

- ✓ 390 € par stagiaire licencié FSCF Grand Est encadrant une section Eveil de 6 licenciés au minimum.
- √ 490 € par stagiaire licencié FSCF ou licencié FSCF Grand Est sans section \*
- √ 550 € par stagiaire non licencié FSCF

Sans hébergement : déduction de 60 € sur tous les tarifs.

<sup>\*</sup> un licencié FSCF Grand Est qui créera une section Eveil avec un minimum de 6 licenciés en 2021/2022 pourra demander un remboursement de 100 €.